

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2026, dans les académies d'AIX-MARSEILLE, CORSE et NICE.

Le président de l'Université d'Aix Marseille ,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies d'AIX-MARSEILLE, CORSE et NICE, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2026, dans les académies d'AIX-MARSEILLE, CORSE et NICE :

Madame BAUMANN Isabelle, ingénieure d'études hors classe, présidente, Aix Marseille Université, Aix-en-Provence.

Monsieur MORACHINI Georges, professeur des universités de 2^{ème} classe, vice-président, Université de Corse Pasquale Paoli, Corté.

Monsieur CARNEVALI Romain, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.

Madame JORY Carole, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, experte, Université Paris 12 Paris Est Créteil Val de Marne, Créteil.

Madame BUREAU Sarah, assistante ingénieure, Université de Côte d'Azur, Nice.

Madame DESBOIS Sylvie, ingénieure d'études hors classe, Université de Toulon, Toulon.

Monsieur GILLET Kevin, assistant ingénieur, Université de Côte d'Azur, Nice.

Monsieur MAUDET Guillaume, ingénieur d'études de classe normale, Aix Marseille Université, Aix-en-Provence.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Aix en Provence, le 21 mai 2026.
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint des Services

Pierre BOS